

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON FAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La colonisation dans la Gaspésie.—Fête à l'occasion du cinquantième anniversaire de naissance du Révérend M. A. Labelle, curé de St-Jérôme et apôtre de la colonisation pour le diocèse de Montréal.

*Causerie Agricole* : Culture du lin.—Espèces et variétés du lin.—Sol et climat.—Place du lin dans la rotation.—Engrais et amendements pour les champs destinés à la culture du lin.

*Sujets divers* : Engrais des bêtes à cornes à Pétaville.—La connaissance de nos différentes races de moutons.—Culture des pommes de terre.—Détails utiles et intéressants concernant les abeilles.

*Choses et autres* : Quatre cent deux membres de la Société d'agriculture du comté de Portneuf reçoivent la Gazette des Campagnes.—M. Arthur Thiboutot, de St-Roch de Québec, est agent de la Gazette des Campagnes.—Gare aux faux billets de \$5 de la banque *British North America*, actuellement en circulation.—Expérience à faire pour obtenir beaucoup de lait d'une seule vache.

*Recettes* : La gourme chez le cheval.—Breuvage vermifuge, ou contre les vers, pour le cheval.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les vieillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écr. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2<sup>e</sup> édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons du Canada, par Eugène Casgrain, écr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La colonisation dans la Gaspésie.*—La *Minerve*, à l'occasion de la correspondance publiée dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, sous le titre : "*La colonisation dans la Gaspésie*," fait suivre cette correspondance des renseignements suivants qui intéresseront tous ceux qui s'occupent de cette partie importante de notre pays :

Nous avons parlé, il y a quelques jours, de la nouvelle société de colonisation de la Gaspésie et de ses opérations. Cette région est certainement l'une des plus intéressantes de la province, par sa position géographique, par l'étendue de son territoire, par ses ressources particulières, et par le développement de sa population. Elle a une superficie de 4584 milles carrés, ou 2 933,760 acres, tandis que l'île du Prince-Edouard n'a que 2,133 milles carrés ou 1,365,400 acres on superficie; elle est donc deux fois aussi grande que cette île. Malgré son éloignement et son isolement la Gaspésie s'est accrue en population autant que n'importe quelle autre section du pays. Le recensement de 1871 portait le chiffre de la population de Gaspé à 18,729, et celui de 1881 à 25,000, soit une augmentation de 33 pour cent. La population du comté de Bonaventure était, en 1871, de 15,923 âmes et, en 1881, de 18,908. Le comté de Rimouski avait, en 1871, une population de 27,418 âmes, qui était rendu en 1881 à 33,791. Les trois comtés de Gaspé, Bonaventure et Rimouski renfermaient donc une population de 62,070 âmes en 1871 et de 77,700 âmes en 1881, ce qui accuse une augmentation de 15,630 en dix ans. Si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'augmentation de la population dans l'île du Prince-Edouard, qui possède un gouverneur, une législature, un chemin de fer, et toute l'organisation d'une province, on voit que d'après le recensement de 1871, sa population était alors de 94,021 âmes; elle avait atteint le chiffre de 103,891 en 1881, c'est à dire qu'elle n'avait augmenté en dix ans que de 14,870, tandis

que la Gaspésie accusait une augmentation de 15 630 âmes. Si on la compare maintenant avec le Cap Breton on voit que la population de celui-ci était en 1871 de 75,483 âmes. et. en 1881, de 84,500, soit une augmentation de 9,017.

Et la Gaspésie, comme la plupart des districts français de la province, n'a reçu depuis un siècle aucune immigration d'Europe. Elle a grandi d'elle-même.

Ce qui lui a permis de se développer ainsi et de garder ses habitants, c'est la protection intelligente que lui a accordée le gouvernement de Québec, à la demande du commandant Fortin. En effet, de 1867 à 1875 on a fait ouvrir, dans cette région, 175 milles de chemins de colonisation, qui ont éminemment favorisé l'établissement du pays. C'est incontestablement à ces chemins qu'on doit l'augmentation de population de 33 pour cent dont nous parlions tout à l'heure.

Depuis que le mouvement s'est ralenti, c'est-à-dire depuis trois ou quatre ans, l'excédant de la population, les jeunes gens, ne trouvant plus d'issue vers l'intérieur des terres, se sont mis à émigrer. C'est précisément pour remédier à ce mal que les curés de la Gaspésie se sont constitués en société de colonisation, afin de suppléer aux ressources que le gouvernement local, trop pauvre, est obligé de leur dispenser plus parcimonieusement en justice pour les nombreux districts nouveaux qui réclament sa sollicitude.....

*Fête à l'occasion du cinquantième anniversaire de naissance du Révd M. A. Labelle, curé de St Jérôme et apôtre de la colonisation.* — Les 28 et 29 novembre dernier, les citoyens de la ville de St Jérôme étaient dans la jubilation, ils célébraient avec le plus grand enthousiasme le cinquantième de leur pasteur, du fondateur d'une ville qui avec une population de près de 5,000 âmes, possède un chemin de fer, une foule de manufactures et par-dessus tout une ambition la plus marquée pour secondar les efforts de leur vénérable curé, qui les a fait entrer résolument dans la voie du perfectionnement agricole et à su leur inspirer un dévouement sans pareil à la cause de la colonisation dont il est l'apôtre le plus intrépide. Pour les paroissiens de St Jérôme la religion et la patrie ne formaient qu'un; en leur nom et à l'appel de M. le curé Labelle, tous redoublent de zèle pour la gloire de la religion et l'agrandissement de leur patrie. En ces jours de fête, ils célébraient les hauts faits accomplis pour la plus grande gloire de la religion, et les œuvres patriotiques auxquelles ils ont pris part et qui leur permettaient de se glorifier d'être les fondateurs de plusieurs paroisses: tout cela parce qu'ils se sont généreusement groupés autour de leur vénérable curé. Heureuse paroisse qui peut servir d'exemple à tant d'autres qui demeurent dans l'indifférence.

Nous n'entreprendrons pas de signaler ici les œuvres de bien accomplies dans cette paroisse: elles sont déjà connues et sont inscrites en grosses lettres dans l'histoire de notre pays; plus encore, elles ont été citées avec orgueil par les historiens les plus marquants de l'Europe, notamment par MM. Jannet et Rameau qui n'ont eu que des paroles de félicitation à offrir à celui qui préside avec tant de persévérance et d'énergie à ce mouvement religieux et patriotique: M. le curé Labelle.

Il nous suffira de glaner, dans le compte-rendu de cette fête, quelques perles précieuses qui disent assez la reconnaissance que s'est acquise M. Labelle de la part de ses paroissiens et de tous ceux qui ont à cœur la gloire de notre religion et l'agrandissement de notre pays.

Ceux qui donnèrent le signal d'une joie profondément sentie furent ceux qui devaient à M. le curé Labelle le bonheur de puiser leur éducation dans un collège dont il est le fondateur et qui est dirigé par les religieux de Ste Croix.

Voici quelques extraits de l'adresse qui fut présentée à M. le curé Labelle, par les élèves de ce collège:

« Révérend Monsieur,

« L'institution que votre zèle pastoral fonda il y a dix ans, pour l'instruction des jeunes gens de cette localité, s'unit en ce jour à vos paroissiens, à tous vos amis, pour vous offrir l'hommage de sa plus profonde vénération et de sa vive gratitude.....

« S'il ne s'agissait que de fêter un pasteur, un fondateur, — ce qui pourtant serait bien digne encore — les sentiments d'une joie noble et vive nous animeraient sans doute, mais il y a plus dans nos âmes actuellement.

« C'est un légitime orgueil que nous éprouvons irrésistiblement de posséder au milieu de nous un prêtre qui, tout en se dévouant, comme un vrai apôtre de Jésus-Christ, à l'extension du règne de Dieu, a mérité aussi de sa patrie le nom d'apôtre de la colonisation...

« Si vous travailliez, Révérend Pasteur, pour la gloire de ce monde, nous vous dirions: Reposez-vous maintenant de vos longues fatigues, de vos veilles multipliées, des privations de toutes sortes qui ont accompagné vos courses à travers les vallées et les montagnes du nord, au milieu des épaisses forêts où vos pas généreux sont allés planter la Croix, pour y marquer la place où déjà plusieurs temples religieux dressent leurs fleches radieuses au-dessus des hameaux florissants.

« Mais la couronne que vous ambitionnez devant être éternelle, et, d'un autre côté proportionnée aux labeurs que vous vous imposez, vous désirez sans doute ne finir vos travaux qu'avec la vie, afin d'augmenter de plus en plus le prix de cette récompense inamissible qui vous attend là haut..... »

Le lendemain, après la messe, les membres du clergé venus en grand nombre s'associer à ces fêtes, présentèrent à leur confrère, M. le curé Labelle, une magnifique adresse, en même temps qu'un montre en or de haute valeur.

Voici quelques extraits de cette adresse qui fut lue par le Révd M. A. Nantel, supérieur du Séminaire de Ste Thérèse:

Monsieur le curé,

Vos confrères et amis du clergé ne pouvaient rester étrangers à cette fête, à cet hommage solennel d'estime et de reconnaissance, et pour vous dire la part qu'ils y prennent, ils me prient d'être leur interprète auprès de vous. Cette tâche tout agréable qu'elle soit pour moi, ne laisse pas de me causer certain embarras; car je ne veux point en cette circonstance trahir les secrets de l'intimité en révélant ce trésor de qualités aimables que M. le curé de St Jérôme tient en réserve pour ses confrères et ses amis, en disant tout ce qu'il sait mettre d'exquise politesse dans son hospitalité, tout ce qu'il sait donner d'affectionnée bienveillance et de généreux dévouement. Je ne veux point

dire non plus ce que tout le monde sait et répète : que vous avez entrepris, monsieur le curé des œuvres grandes et difficiles, que vous n'avez cessé d'y travailler, malgré les obstacles, avec une entière abnégation de vous-même, que vous y employez tout ce que vous avez reçu de hante intelligence et d'énergie volonté; que vous y prodiguez sans mesure, votre temps, vos revenus, votre santé.... Je ne veux voir aujourd'hui dans ces travaux que l'idée qui les inspire, l'esprit qui les anime, le cœur qui les féconde. Prêtre, vous vous êtes occupé d'agriculture, d'industrie, de chemins de fer, parce que l'Eglise qui a élevé et nourri le peuple canadien dès son berceau, ne saurait demeurer étranger à aucun de ces intérêts.

Vous vous êtes dévoué surtout à la colonisation, parce que tout ce qui contribue à l'extension de notre patrie et au développement de notre race, tourne à l'avantage et à l'honneur de la religion. Tel est en effet, le colon canadien : partout où il pose le pied, il porte avec lui sa foi et ses vertus religieuses; partout il montre le souci de ses intérêts spirituels; partout il se révèle comme le fils d'une race choisie qui est appelée à continuer sur cette terre d'Amérique la mission providentielle de la France: *Gesta Dei per Francos*. Vous n'avez point méconnu, monsieur le curé, ce caractère religieux du peuple canadien, vous qui avez placé la religion au cœur même de notre système de colonisation; vous qui avez mis la chapelle et le prêtre au centre de toute colonie naissante : la chapelle, comme signe de colonisation et d'espérance; le prêtre comme le meilleur ami et le soutien du défricheur en ses rudes travaux.

C'est ainsi, monsieur le curé, que vous nous ramenez aux origines de notre histoire, que vous faites revivre les plus glorieuses traditions de notre passé, que vous rétablissez l'œuvre de la colonisation en ce pays sur sa base véritable, sur la base que Dieu lui-même lui donnait quand il plaçait le missionnaire à côté du colon pour créer un peuple nouveau, une nouvelle France sur les bords du Saint Laurent. Aujourd'hui ce peuple est formé, il vit et ne cesse de grandir. Mais pour assurer son plein développement, il faut suivre les lois providentielles de sa formation, il ne faut pas s'écarter du plan divin qui fut arrêté à l'origine. Vous l'avez compris, monsieur le curé, et voilà pourquoi vous appuyez votre œuvre sur la religion; voilà pourquoi vous renouvez de nos jours les travaux de ces hommes héroïques qui furent autrefois et les apôtres de l'Evangile et les apôtres de la colonisation....

Nous publierons la réponse de M. le curé Labolle, à cette adresse, au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DU LIN.

Le lin est cultivé de temps immémorial. On le cultive pour la filasse que fournissent ses tiges, filasse avec laquelle on fait les plus belles toiles connues, et pour sa graine, qui donne une huile propre à un grand nombre d'usages.

Dans le premier de ces cas, l'objet principal est d'avoir ou des tiges très grêles afin que la filasse soit plus fine.

Dans le second cas, le but doit être d'avoir le plus grand nombre de capsules possible.

L'introduction de filatures a donné à la culture du lin une grande impulsion, et aujourd'hui, dans beaucoup de contrées, la production du lin fournit une partie importante de la production du sol.

On a établi en Canada de semblables filatures, mais malheureusement la répugnance qu'éprouvent les cultivateurs à la pensée de toute innovation, n'a pas permis de cultiver la quantité de lin exigée pour alimenter ces filatures. Aussi ces dernières demandent-elles à l'importation une partie notable de leurs matières premières.

On extrait de la graine de lin une huile très estimée dans l'industrie, ce qui est un nouvel encourage-

ment à la culture plus en grand de cette plante textile.

Le lin se compose en partie de phosphates et de silicate alcalins et terreux, c'est-à-dire qu'on y trouve beaucoup d'acide phosphorique, de silice, de potasse et de chaux. Pour que le lin puisse réussir, il faut d'abord qu'il trouve dans le sol et dans les engrais ces substances constituantes. Pour atteindre ce but, on doit rechercher les sols les plus riches à une grande profondeur, et on doit lui donner d'abondantes fumures.

*E-pèces et variétés de lin.*—La culture a produit de nombreuses variétés de lin, mais toutes ne donnent pas un produit également abondant ni également recherché. On est aujourd'hui d'accord pour reconnaître que la meilleure graine, quant à l'abondance du produit, est celle qui nous vient de Livonie. Les graines de Riga sont aussi très estimées; elles produisent une tige dont la filasse est moins abondante que le lin de la Livonie, mais de meilleure qualité.

Dans les pays moins favorisés que ceux que nous venons de mentionner, les graines ordinaires de lin se recommandent par une grande rusticité, et c'est là leur seul mérite. Aussi, lorsqu'on vise à la production d'une filasse plus estimée, on préfère les graines importées aux graines du pays. Mais les graines de la Livonie et du Riga, pour cela même qu'elles sont plus améliorées, perdent vite de leurs qualités; au bout de deux ans, elles sont descendues au niveau des graines communes. Sous ces circonstances, il se fait un commerce de grains très important et qui donne lieu à de nombreux falsifications, et, dans ce cas, il est nécessaire de savoir reconnaître ces falsifications et distinguer les graines de bonne qualité.

*Sol et climat.*—Le lin possède une racine pivotante, droite, terminée par une touffe de chevelus au moyen desquels la nutrition s'opère. Lorsque le lin a puisé les principes nourriciers des premières couches du sol, sa racine s'allonge et va chercher dans une couche plus basse une nouvelle dose d'aliment. Elle continue ainsi à s'allonger successivement jusqu'à ce qu'elle rencontre la couche imperméable ou non défoncée. Aussi a-t-on vu dans des sols très profonds la racine du lin atteindre la moitié de la longueur de la tige.

Dans les terrains où les couches imperméables sont plus près de la surface, la racine du lin atteint une moindre longueur. Mais le développement de la tige suit la même proportion et nécessairement son produit est plus faible. En outre, lorsque le lin rencontre des couches où l'eau demeure stagnante, la touffe ou le chevelu périt, et elle ne dépasse jamais l'humidité stagnante. La terre doit être convenablement égouttée, car il ne faut pas s'attendre à récolter du bon lin là où elle est inondée ou manque de sous-sol. Il faut donc au lin un terrain perméable et bien assaini à une grande profondeur.

Si le lin manque de profondeur, on peut lui en donner par un labour de défoncement; mais ce travail est coûteux, tant par les frais de labour que par la grande quantité de substances fertilisantes qu'on doit distribuer au sol. En étudiant le mode de végétation du lin, on voit qu'il trouve dans toutes les couches perméables une nourriture abondante.

Les défrichements des vieilles prairies et des vieux pâturages, les sols bien engraisés et labourés à une

grande profondeur qui ont porté une récolte de racines, les riches terres d'alluvion, sont les terrains qu'on doit préférer pour la culture du lin. Comme nous l'avons dit plus haut, une condition essentielle pour que le lin réussisse c'est que le sol soit bien égoutté.

*Place du lin dans la rotation.*—Les couches inférieures perméables du sol sont rarement fumées d'une manière directe. Il est à peu près impossible d'enfouir l'engrais à une profondeur de douze à quinze ponces; aussi ces couches sont-elles à recouvrir leur fertilité lorsqu'elles l'ont perdue. Les engrais mis dans les couches supérieures s'infiltrent peu à peu dans les couches plus basses et atteignent avec le temps la couche imperméable. Or le lin, avec ses racines pivotantes, se nourrit plus longtemps aux dépens du sous-sol qu'au dessus des couches supérieures, et pour la même raison on ne le fait revenir sur le même terrain qu'à des intervalles éloignées. C'est, croyons-nous, la meilleure raison que l'on puisse donner quant à l'antipathie que le lin éprouve à revenir sur le même terrain.

Plus les terres sont profondes, ou on d'autres termes, plus la racine du lin aura pénétré profondément dans le sol, plus l'intervalle qui s'écoulera entre deux retours du lin devra être augmenté. Dans les meilleurs sols à lin on fait revenir cette plante que tous les sept ans. Dans les terrains moins favorables, ces racines se sont moins allongées, ou la récolte a été plus faible, on fait revenir le lin, sans inconvénients, tous les trois ou quatre ans.

Dans tout bon assolement, il faut viser à ménager le sol tout aussi bien qu'à produire une récolte d'une haute valeur, et alors on doit adopter un assolement régulier, dans lequel le lin vient à des intervalles égaux plus ou moins rapprochés, suivant les exigences du sol.

On a préconisé diverses rotations. En voici une dans laquelle le lin vient tous les dix ans : Première année, patates; seconde année, orgo avec graines de prairie; troisième année, fauchage; quatrième année, pâturage; cinquième année, moitié lin et moitié avoine. Puis on recommence la rotation en ayant soin de mettre le lin sur la demie sole précédemment occupée par l'avoine. On arrive ainsi à un assolement de dix ans.

On recommande aussi l'assolement suivant comme offrant de grands avantages : Première année, avoine après une prairie; seconde année, lin et vesces; troisième année, récoltes sarclées bien fumées; quatrième année, céréales, blé avec graines de prairie; cinquième année, prairie; sixième année, prairie; septième année, avoine. Puis on fait revenir le lin et les autres plantes comme ci dessus. Le lin change de place à chaque retour de l'assolement occupée par les vesces.

Dans tous les cas, il n'est pas rationnel de consacrer au lin une trop grande étendue de terrain, car cette plante consomme beaucoup d'engrais et n'en produit que très peu.

Près des grands centres, dans le voisinage des villes où l'on peut se procurer du fumier en abondance, on pourrait à la rigueur consacrer une grande partie de la terre à la culture du lin; mais cette situation forme l'exception.

*Engrais et amendements.*—D'après ce que nous avons vu de la composition du lin, les engrais qui lui con-

viennent le mieux doivent être riches en potasse et en soude, en chaux, en silice et en acide phosphorique. Au nombre des engrais dont la composition se rapproche le plus de celles que nous venons d'énumérer, nous devons y comprendre le fumier d'étable, les cendres vives ou lessivées et les composts dans lesquels entre la chaux. Généralement on met de côté les matières fécales, parce qu'elles produisent une filasse de mauvaise qualité.

Les fumiers de ferme sont donnés au lin en forte dose; dans quelques localités, où l'on entend bien la culture du lin, on donne jusqu'à cinquante voyages par arpent. On ne devrait pas fumer le lin directement, mais plutôt faire précéder cette plante d'une récolte sarclée dans laquelle on met la fumure, puis l'année suivante semer le lin en l'associant à quelques engrais riches, en petit volume, tels que cendres, etc. On pourrait aussi se servir de pain de lin comme engrais: c'est l'engrais le plus rationnel, puisque dans ces tourteaux se trouvent réunies toutes les matières alimentaires que la plante a prises dans le sol. C'est précisément ce qui se pratique dans les pays où la culture du lin est la plus productive, en Belgique, en Angleterre et dans quelques parties de la France.

La forte proportion de soude que l'on retrouve dans les cendres du lin nous obligent à faire une autre observation. La soude est surtout contenue dans le sel marin, et de là nous pouvons conclure qu'un peu de sel associé à la graine de lin ne peut que lui être profitable. Ce fait est d'ailleurs bien connu dans beaucoup de contrées. Ainsi en Angleterre on ne se réussit parfaitement que lorsqu'on a semé un peu de sel avec le lin, et l'on ne croirait la fumure complète si l'on ne faisait usage de sel. En Belgique les meilleurs produits en lin sont obtenus de sols conquis sur la mer au moyen de digues ou aboiteaux et qui conservent encore une petite dose de sel marin. D'ailleurs on obtient les meilleurs résultats avec les fumiers de ferme produit par les animaux qui ont reçu du sel dans leur aliment. Dans nos localités mêmes, les meilleurs récoltes de lin sont obtenues sur les terrains les plus voisins de l'eau salée. Ces faits ne doivent pas échapper à l'attention de l'observateur, et il doit tâcher de les reproduire dans le plus grand nombre de circonstances possibles.

Quoique le lin exige de fortes fumures, il n'est pas cependant toujours épuisant. Il est certains cas où cette plante textile laisse le sol très riche.

Pour le lin comme pour tous les autres végétaux, la production des graines, surtout leur maturation, est un travail très épuisant, et alors on conçoit que si on cultive le lin spécialement pour ses graines et jusqu'à leur maturité complète, le lin laissera le sol aussi pauvre que l'aurait fait une récolte de céréale ordinaire. Dans ce dernier cas, la culture du lin est réellement une culture épuisante.

Mais si l'on cultive le lin spécialement pour en obtenir de la filasse, l'épuisement du sol est bien différent. Dans ce cas-ci la filasse n'est parfaite qu'à la condition d'avoir été produite par une plante qui n'a pas mûri. La belle filasse ne s'obtient que par le lin qui a été récolté pendant sa floraison. Ici le lin ne puise pas plus le sol qu'une récolte de foin ordinaire, car il est récolté en vert et la production de la graine n'a pas contribué à appauvrir le sol.—(A suivre.)

### Engrais des bêtes à cornes à l'étable.

Lorsqu'on engraisse les bêtes à cornes à l'étable, il faut leur donner peu de foin à la fois, mais y revenir souvent, afin qu'elles n'en gaspillent point, qu'elles ne lui donnent pas un mauvais goût en le foulant à leurs pieds, et qu'elles ne se rebutent pas d'en manger. Ajoutez au foin des substances farineuses, des patatas cuites, des orges, des avoines concassées, etc., des racines, navets, betteraves ou autres, que vous donnerez deux fois par jour aux bêtes à cornes à l'engrais, matin et soir.

### La connaissance de nos différentes races de moutons.

Les cultivateurs qui ne sont pas familiers avec les différentes races de moutons que nous possédons sont assurément plus ignorants à ce sujet que ceux qui font un commerce spécial de la race ovine, car ces derniers, par une simple inspection, peuvent choisir parmi un nombreux troupeau les moutons qui conviennent à leur genre d'affaire, soit pour la vente de la laine ou de la viande; ils en connaissent la race, le genre de laine particulière à chaque race, enfin tout ce qui est nécessaire de connaître à leur égard.

Un cultivateur trouverait à redire d'un menuisier qui aurait la prétention de savoir son métier et qui n'entendrait rien à la construction d'une maison. Cependant il y a nombre de cultivateurs qui croient rien n'avoir à apprendre quant à leur profession et qui, s'ils étaient questionnés sur certains faits agricoles seraient aussi embarrassés d'y répondre que ceux qui n'ont aucune connaissance de la culture d'une terre. Il y a des centaines de cultivateurs qui ne sont pas capables de distinguer une race de moutons d'une autre race, et qui ne connaissent pas les aptitudes particulières que chacune d'elle possède, soit pour la production de la laine ou de la viande; et cependant, avec ce manque de connaissances, ils ont la prétention de vouloir faire une spéculation avantageuse par l'élevage des moutons. A quelque branche de spéculation agricole que l'on veuille se livrer, il faut en connaître à fond les premiers principes; et s'il s'agit de l'élevage des animaux, il convient d'en connaître les différentes races, leur aptitude soit pour la production de la viande, du lait ou de la laine, suivant le climat sous lequel ils doivent vivre, la nourriture et les soins qu'on doit leur accorder. S'agit-il d'en faire un commerce spécial, ces connaissances sont aussi nécessaires afin de ne pas être à la merci des acheteurs pour en opérer la vente.

### Culture des pommes de terres.

Nous avons cultivé la pomme de terre pendant de longues années; nous l'avons observée avec une attention soutenue, sous des climats et dans des terrains qui ne se ressemblent point. Eh bien, voici en peu de mots le résumé de nos observations:

Il est absolument nécessaire de créer sans cesse de nouvelles races au moyen de semis, afin d'en obtenir des robustes.

Nous devons éviter, le plus possible, un retour fréquent des pommes de terre à la même place, surtout lorsque nous avons affaire à une race qui date déjà de

vingt à trente ans. Les terres neuves ou de défriche leur sont avantageuses.

Nous devons éviter les terrains argileux et trop frais. Quand nous ne le pouvons pas, mettons-y des races nouvelles et tardives, non des races affaiblies par l'âge et la précocité.

Fumons modérément et préférons les fumiers pailleux à ceux qui sont très pourris, parce que les premiers empêchent le tassement de la terre.

Ne prenons pour plants que des tubercules d'un volume moyen, bien mûrs, fermes, non germés et verdés par la lumière. Ne les coupons pas par morceaux ou bien dans le cas où nous serions forcés de procéder autrement, ne les coupons qu'en deux dans le sens de la longueur et exposons-les à l'air jusqu'à ce que les plaies soient cicatrisées.

Pour ne pas laisser germer en cave les tubercules destinés à la plantation, établissez des courants d'air dans les tas, au moyen de fagots, de vieux balais, de bouts de planche, de pailles, etc. Ne laissez pas vos plants toucher le sol ou les murs. Donnez de l'air à votre cave toutes les fois qu'il ne gèle pas.

Ne nous attachons guère aux pommes de terre précoces qui ont vingt ou vingt-cinq ans; préférons leur les races tardives du même âge, et mieux encore les races jeunes obtenues récemment de semis.

Rebutons impitoyablement pour la plantation les tubercules qui n'ont pas eu le temps de mûrir, et dont on a souvent le tort grave de se servir par économie.

Ne plantons que dans des terres ameublées par des labours profonds. Ne mettons les plants qu'à une profondeur de six à huit pouces, laissons entre eux des espaces de vingt pouces au moins, de vingt six à trente pouces pour certaines races tardives. Binez souvent.

Récoltons le plus tard possible, par un temps sec; laissons les pommes de terre se rossuyer quelques heures sur le terrain, rentrons-les vers quatre heures de l'après-midi, ne les laissons point passer la nuit à la belle étoile. Mettons-les par couches minces sous un hangar ou dans la grange et ne les descendons à la cave qu'au bout de huit à dix jours. Ne craignez pas de laisser verdier les tubercules que vous destinez à la plantation du printemps.

Enfin suivez bien les instructions qui précèdent et vous aurez promptement raison de la maladie.—P. Joigneaux.

### Détails intéressants concernant les abeilles.

I. Une ruche est composée de trois sortes d'abeilles:

1o. *La reine*, qui seule répare les pertes de la ruche et produit les essaims; elle est plus longue que les autres; ses ailes paraissent plus petites, et son aiguillon est recourbé;

2o. *Les faux bourdons*, qui sont au nombre de quelques centaines, et qui servent à la fécondation de la reine; ils sont plus gros que les ouvrières et n'ont point d'aiguillon;

3o. *Les ouvrières*, qui sont sans sexe, sont plus petites que les bourdons; elles sont armées d'un aiguillon à leur partie postérieure; elles forment la base de l'essaim.

II. On distingue les jeunes abeilles des vieilles on ce que les premières ont les anneaux bruns et les poils

blancs, au lieu que les dernières sont d'une couleur plus rousse; les jeunes ont aussi les ailes saines et entières, tandis que celles des vieilles sont communément un peu usées et leurs bords comme frangés et déchiquetés.

III. Les abeilles ne souffrent jamais qu'une reine dans leur ruche, à moins que la ruche ne soit spacieuse ou divisée en plusieurs appartements, comme les ruches à hausses et à boîtes, de manière que chaque essaim puisse se séparer.

IV. La reine pond dans tous les temps de l'année, excepté lorsque le froid est rigoureux.

V. Les jeunes reines qui sont dans une ruche mère ne pondent point; elles attendent qu'elles aient un domicile particulier.

VI. Les faux-bourçons sont à peu près de la grosseur de deux abeilles réunies; ce sont les maris de la reine; ils ne recueillent rien et vivent de ce que les abeilles amassent.

VII. On croit que la reine est fécondée par les bourçons, non dans la ruche, mais en l'air, et à la suite de deux ou trois voyages qu'elle fait; on la dit fécondée pour deux ans, ou peut-être pour sa vie. Ces faits ne sont pas bien constatés.

VIII. Un essaim n'a ordinairement que deux ou trois cents faux-bourçons; mais quelquefois il s'en trouve jusqu'à deux mille. En général plus une ruche est peuplée, et plus il y a de faux-bourçons.

IX. Les faux-bourçons n'existent dans une ruche que depuis le printemps, après la première ponte de la reine, jusque vers la fin de l'été, qu'ils sont chassés de la ruche ou massacrés par les abeilles.

X. Les abeilles, qui forment le gros de l'essaim, sont nommées *ouvrières* parce que c'est sur elles que roule tout le travail; ce sont elles qui amassent la cire et le miel, qui forment les rayons, qui ont soin du couvain, qui l'échauffent et le nourrissent.

XI. Le nombre de trois cent trente-six abeilles pèse une once, par conséquent cinq mille trois cent soixante-seize pèsent un livre. Ainsi un essaim pesant six livres sera composé de trente-deux mille deux cent cinquante six abeilles. Selon certains apiculteurs, il faut cinq mille abeilles pour former le poids d'une livre. Les essaims très faibles pèsent une ou deux livres; les médiocres, trois ou quatre livres; les bons, cinq livres; les excellents, six livres et plus.

XII. Tandis qu'une partie des ouvrières travaillent, un grand nombre restent groupées, les autres vont butiner, et trois ou quatre seulement font sentinelle aux environs de la porte de la ruche.

XIII. Lorsque les ouvrières sont privées de leur reine, elles restent dans l'oisiveté et périssent, si elles n'ont pas l'espoir d'en avoir bientôt une autre, ou si on ne leur en fournit pas une.

XIV. Le seul moyen d'exciter les abeilles au travail, c'est de leur procurer de nouveaux espaces à remplir.

XV. Les abeilles, pour butiner, ne s'écartent guère de leurs ruches que d'une demi-lieu ou trois quarts de lieu.

XVI. Les ruches qui ont des bourçons pendant l'hiver, périssent ordinairement.

XVII. Les œufs que la reine dépose produisent des vers qui prennent tout leur accroissement en six jours, lorsque le temps est favorable.

XVIII. Il ne faut que douze à quinze jours pour que la nymphe soit transformée en-mouche et en état de sortir de sa cellule.

XIX. Les abeilles éclosent successivement.

XX. Lorsque le nombre des abeilles nouvellement écloses est trop grand pour que la ruche puisse les contenir toutes, elles sortent pour former ce qu'on appelle un *essaim*. Mais il arrive que des ruches en fournissent sans ce signo.

XXI. Si la ruche est spacieuse, ou si elle est composée de plusieurs appartements vides où les abeilles puissent travailler, elles ne sortent point, et il n'y aura point d'essaim.

XXII. Si les abeilles nouvellement écloses n'ont point de reine, elles ne sortiront point de la ruche pour former un essaim particulier, à moins qu'elles n'y soient forcées par leur nombre excessif, et dans ce cas l'essaim sera perdu si on ne lui procure pas une reine, ou si on ne le réunit pas avec un autre essaim.

XXIII. La ruche qui a donné un essaim en donne ordinairement un second, et puis un troisième.

XXIV. Il est des ruches qui essaient cinq, six et huit fois de suite.

XXV. Plus une ruche fournit d'essaims et moins elle abonde en miel.

XXVI. Les ruches qui fournissent plus de trois essaims dans le cours de l'été, périssent ordinairement à l'automne.

XXVII. Il arrive quelquefois que les essaims de l'année fournissent un ou deux essaims.

XXVIII. Les essaims sont avancés ou retardés selon que le printemps est plus ou moins précoce.

XXIX. Les essaims sortent ordinairement depuis dix heures du matin jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi.

XXX. Les essaims refusent les ruches trop spacieuses et celles qui ont une odeur de renfermé ou de moisi.

XXXI. Un bon essaim doit peser six livres. Il y en a qui pèsent plus, mais rarement.

XXXII. Si un essaim reste dans une grande ruche, il n'amasse que de la cire et récolte très peu de miel.

XXXIII. Les essaims qui sont dans de petites ruches fournissent plus de miel que dans les grandes, parce qu'ils emploient moins de temps à former leurs rayons, et que les abeilles ne pensent à amasser du miel que lorsque les rayons sont finis.

XXXIV. Plusieurs essaims réunis dans la même ruche fournissent plus de miel qu'ils n'en auraient donné étant logés séparément.

XXXV. La première occupation des essaims est de construire des rayons.

XXXVI. Quelquefois à peine y a-t-il vingt alvéoles de formés, que la reine y dépose ses œufs.

XXXVII. Chaque rayon est attaché au haut de la ruche avec une matière appelée *propolis*, qui sert aussi aux abeilles à boucher les fentes de la ruche.

XXXVIII. Tous les rayons sont ordinairement situés dans une direction perpendiculaire à la porte de la ruche qui sert d'entrée aux abeilles.

XXXIX. Si l'on a attaché un morceau de rayon au haut de la ruche, les abeilles le soudent et le prolongent.

XL. L'intervalle entre chaque rayon est ordinairement de quatre lignes.

XLI. Des abeilles laissent des ouvertures à plusieurs rayons, pour établir des communications d'un côté à l'autre.

XLII. Les alvéoles de chaque rayon n'ont pas tous la même grandeur; ceux destinés aux ouvrières sont les plus petits, ceux des bourdons sont les plus spacieux.

XLIII. Les cellules où doivent naître des reines sont placées sur les bords des rayons; leur structure est différente des autres: elles sont longues, grosses comme le doigt, et leur ouverture est au bas.

XLIV. C'est dans la partie supérieure des rayons que les abeilles mettent ordinairement leur miel, le couvain au milieu et la cire en bas. Quand la récolte de miel est abondante, elles le déposent dans tous les alvéoles indistinctement. On croit aussi que les abeilles amassent, dans un certain nombre d'alvéoles, des poussières d'étamine ou de la cire brute et non digérée pour leur servir de nourriture pendant l'hiver, parce que l'usage seul du miel leur est, dit-on, contraire.

XLV. Les rayons nouvellement construits sont jaunes; ils brunissent ensuite dans le milieu; cette couleur devient peu à peu plus foncée; elle s'étend successivement, et enfin dans les vieilles ruches les rayons sont tout noirs.

XLVI. Les alvéoles qui contiennent du miel sont fermés d'une pellicule blanche et plate, ceux qui contiennent du couvain sont fermés d'une pellicule brune et bombée.

XLVII. Les abeilles ne consomment presque rien tout le temps de leur hivernement, jusqu'à leur sortie de la ruche au printemps.

XLVIII. Les abeilles résistent à un froid de vingt degrés au-dessous de la glace du thermomètre de Réaumur. Elles ne subissent donc pas cette espèce d'engourdissement qu'on suppose, ou si elles le subissent, elles ne le subissent pas longtemps.

XLIX. Les abeilles ont la faculté de conserver et d'accroître même le degré de chaleur dont elles ont besoin.

L. Dans l'hiver les abeilles occupent le haut de la ruche; dans le printemps et l'été, elles occupent le bas et le milieu.

LI. Les ruches fermées hermétiquement sont exposées à moisir; d'où s'en suit la mort des abeilles.

LII. La clôture des ruches ou la réclusion des abeilles trop prolongée en hiver peuvent leur devenir funeste par le besoin qu'elles ont de se vider.

LIII. L'exposition des ruches au midi est la plus favorable; celle du levant peut être bonne dans les pays méridionaux, mais ailleurs elle est pernicieuse. Au printemps et en automne, les abeilles trompées par la chaleur qu'occasionnent les premiers rayons du soleil, se déterminent à sortir et sont saisies par le froid.

LIV. La mortalité des abeilles est presque toujours l'effet d'un manque de nourriture ou de la perte de la reine.

LV. Ni les fleurs d'orme, ni les fleurs de tilleul, ni les fleurs de la vigne ne sont nuisibles aux abeilles.

LVI. Les endroits humides sont funestes aux abeilles.

LVII. On conserverait une ruche cent ans sans y toucher qu'elle n'aurait pas plus de cire et de miel que la première année.

LVIII. Une livre d'abeilles consomment un peu plus d'une livre de miel, depuis la fin de l'automne jusqu'à la saison des fleurs.

### Choses et autres.

Les membres de la Société d'Agriculture du Comté de Portneuf, abonnés à la "Gazette des Campagnes."—Nous remercions bien sincèrement M. A. D. Hamelin, secrétaire de cette Société, pour l'envoi d'une nouvelle liste de quatre cent deux membres qui désirent recevoir la Gazette des Campagnes. Les amis de notre journal ne pourront qu'applaudir à cet encouragement de la part de cultivateurs qui comprennent si bien les avantages qu'ils peuvent retirer par la lecture de notre journal.

Agent de la "Gazette des Campagnes."—Dans le but d'augmenter la circulation de la Gazette des Campagnes, nous nous sommes assurés les services de M. Arthur Thiboutot, jeune homme profondément dévoué à la cause agricole et qui en a souvent donné des preuves par les nombreux écrits sur l'agriculture qu'il a publiés dans les journaux de Québec et dans la Gazette des Campagnes. Nous ne doutons pas que M. Thiboutot mette tout le zèle possible à augmenter la circulation de la Gazette des Campagnes. Nous espérons que partout où il ira, pour obtenir des abonnés à la Gazette des Campagnes, les amis de notre journal lui rendront la tâche facile. M. Arthur Thiboutot a établi son Bureau à St Roch de Québec, No. 88, rue Ste Marguerite.

Faux billets de la banque "British North America."—Comme il y a beaucoup de billets de \$5 de la banque British North America de contrefaits, et circulation, nous croyons nécessaire d'informer nos lecteurs qu'il y a un moyen facile de les reconnaître en faisant attention aux points suivants: Le jour du mois de l'émission ne figure pas et ils sont d'un huitième de pouce plus courts que les bons billets de cette banque.

Expérience à faire pour obtenir beaucoup de lait d'une seule vache.—Un correspondant du Southern Farmer rapporte qu'avec le lait du seule vache, il a pu faire dans le cours d'une année 260 livres de beurre, tout en prenant le lait nécessaire à la consommation de sa famille comprenant huit personnes. Voici le traitement qu'il a donné à sa vache: "Si vous voulez, dit-il, obtenir de votre vache un lait riche et abondant, donnez-lui chaque jour de l'eau modérément chaude, ou ayant la précaution d'y mettre une petite quantité de sel, et à laquelle vous ajouterez du son dans la proportion d'une pinte par deux gallons d'eau. Si vous n'avez pas déjà en recours à ce traitement et que vous en fassiez l'expérience, vous pourrez vous convaincre que votre vache donnera vingt-cinq par cent plus de lait qu'avant ce traitement; elle s'attachera tellement à cette boisson qu'elle refusera de l'eau claire, à moins qu'elle ait très soif. On peut donner, par chaque vache, un seau de ce breuvage à chaque repas, c'est à-dire trois fois par jour."

### RECETTES

#### La gourme chez le cheval.

La gourme est une maladie des jeunes chevaux; elle les atteint d'ordinaire vers l'âge de trois ou quatre ans: on appelle fausse gourme celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont pas bien jeté leur gourme. Il y a des chevaux qui la jettent par d'autres parties que par les naseaux, comme par une épaule, par les cuisses, par le côté des testicules, par les bourses, par un pied, enfin par l'endroit où le cheval aura été blessé. C'est un mauvais signe quand la gourme se décharge par ces endroits. C'est au contraire, un avantage pour les chevaux de jeter leur gourme par les naseaux, ou par les glandes de la ganache, lorsqu'ils sont poulains ou nourris dans la prairie; car, ayant toujours la tête basse pour paître l'herbe, cette humeur s'évacue plus aisément.

Lorsqu'un cheval jette sa gourme par les glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache, il faut l'envelopper sur la gorge d'une peau d'agneau ou de mouton, la laine contre la peau du cheval.



Lorsque la matière est venue à maturité, ce qu'on recon-  
naît lorsqu'on appuyant le doigt sur la grosseur le pus fait  
une espèce de fluctuation, ou lorsqu'on sent une petite pointe  
saillante, il faut ouvrir l'abcès, et sans attendre qu'il perce de  
lui-même, parce que le pus entretient l'engorgement et l'in-  
flammation des parties voisines, et fait souvent du ravage. Il  
faut toujours l'ouvrir dans l'endroit où l'abcès fait une pointe,  
et dans la partie la plus déclive, afin de donner issue à la  
matière.

Il faut presser un peu les bords de la plaie pour exprimer  
le pus qui y est enfoncé; mettre pour premier appareil des  
éponges sèches sans les tamponner. Le lendemain on y introduit  
deux ou trois plumasseaux chargés de digestifs faits avec la  
térébenthine et un janne d'œuf. Il faut entretenir l'ouverture  
de la plaie jusqu'à ce que la matière se soit entièrement écou-  
lée, ensuite la faire cicatriser on la baignant avec du vin tiède,  
en y appliquant des éponges sèches. De cette manière, on par-  
vient facilement à la guérison parfaite de la gourme bénigne, et  
on délivre le cheval d'un germe nuisible à sa santé.

Dans la gourme maligne, il faut saigner tout de suite et  
réitérer la saignée suivant le besoin: il n'y a pas de remède  
plus efficace pour résoudre ou diminuer l'inflammation. Faites  
des fomentations émollientes sous le cou et la ganache; faites  
respirer au cheval pendant longtemps la vapeur des décoctions  
des plantes mucilagineuses et adoucissantes; envelop-  
pez le gosier avec un cataplasme de lait et de mie de pain, un  
jaune d'œuf et un peu de safran, faites boire tiède, retranchez  
tout aliment solide, donnez des lavements émollients; enfin em-  
ployez tout ce qui peut détendre, relâcher et diminuer l'in-  
flammation.

Lorsque le dépôt a percé, et que le pus s'écoule par le nez, il  
faut faire dans le nez des injections détersives pour empêcher  
les parties sèches du pus de s'attacher à la membrane pitui-  
taire.

#### Brevage vermifuge, ou contre les vers, pour le cheval.

Prenez une poignée d'absinthe; faites une infusion dans une  
pinte d'eau; jetez-y ensuite une poignée de saie de chemise:  
passez le tout dans un linge et donnez-le à froid. On peut, si  
l'on veut, donner la saie à la même dose, et même deux petites  
poignées dans une pinte de lait, qu'on passera de même, sans  
faire bouillir.

PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.  
District de Kamouraska. }

No. 557.

DAME LEONTINE DIONNE, épouse de Sieur Honoré Dionne,  
cultivateur, de la Paroisse de St Philippe de Néry,  
Demanderesse,

vs. Défendeur.

Une notion en séparation de biens a été instituée en cette  
cause.

L. A. LANGLAIS,  
Procureur de la Demanderesse.

Fraserville, le 28 Novembre 1883.  
6 décembre 1883.

### DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Kamouraska. }

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Société qui  
existait ci-devant, entre les soussignés, comme marchands en  
la Ville de Fraserville, dans le dit district, sous les noms et  
raison de "Chenard & Rivard," a été dissoute de consente-  
ment mutuel le huitième jour de novembre courant.

MICHEL CHENARD,  
GILBERT RIVARD.

Fraserville, le 15 novembre 1883.  
29 novembre 1883.

### DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS est par le présent donné que la Société qui existait  
ci-devant entre Edouard Chapleau et Joseph Chapleau est  
dissoute, de consentement mutuel, depuis le 1er octobre der-  
nier.

Le commerce se continuera par Edouard Chapleau seule-  
ment.

EDOUARD CHAPLEAU,  
JOSEPH CHAPLEAU.

St Paschal, 15 novembre 1883.

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.  
District de Kamouraska. }

Le vingt-et-un novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

No. 553.

DAVID TALBOT, cultivateur de la paroisse de St Georges  
de Cacouna,

Demandeur,

vs.

CHARLES BRILLANT, cultivateur et DAME HORTENSE  
SIROIS, son épouse, ci-devant demourant au dit lieu de  
Cacouna et maintenant aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeurs.

ATTENDU qu'il appert par le rapport de J. B. Roy, huis-  
sier exploitant en cette cause, écrit au dos du bref de  
sommation en icelle cause, que les défendeurs ne peuvent être  
trouvés dans le district de Kamouraska et qu'ils ont laissé leur  
domicile dans la Province de Québec, il est ordonné par le  
protonotaire de cette cour, sur requête présentée ce jour de la  
part du Demandeur, que par avertissement à être publié deux  
fois en français dans la Gazette des Campagnes, papier-nouvelles  
publié à Ste Anne de la Pocatière, dans le dit District de Ka-  
mouraska, et deux fois en anglais dans le Daily Telegraph, jour-  
nal publié à Québec, les dits défendeurs soient appelés à com-  
paraître en cette cause sous deux mois de la dernière insertion  
du dit avertissement, et, qu'à défaut par eux de ce faire, il soit  
permis au demandeur de procéder contre les dits défendeurs  
comme dans une cause par défaut.

J. G. PELLETIER,  
P. C. S.

Fraserville, 22 novembre 1883.

Vraie Copie,

J. ELZ. POULIOT,

Proc. Demandeur.

29 novembre 1883.



### CANAUX DU SAINT LAURENT.

#### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du  
canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal  
du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13<sup>me</sup> jour de novembre  
prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous:

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième  
jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits  
déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de No-  
vembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumis-  
sions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Dé-  
cembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux  
endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour  
de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,  
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }  
Ottawa, 20 octobre 1883. }

6 novembre 1883.